à Villenave d'Ornon, le 19 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027

Du 2 mars au 18 avril, les familles villenavaises peuvent procéder aux inscriptions scolaires et périscolaires de leurs enfants, ainsi qu'aux pré-inscriptions pour le transport scolaire et les activités du mercredi.

La Ville de Villenave d'Ornon compte à ce jour 10 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires et 1 école primaire publiques. Ces établissements scolaires sont répartis sur le territoire par secteur. Les familles villenavaises sont ainsi rattachées à un établissement en fonction de leur domicile. Elles peuvent en prendre connaissance sur le site internet de la Ville (villenavedornon.fr). Les enfants sont aussi accueillis en temps périscolaires et extrascolaires sur plusieurs sites.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires sont ouvertes **du 2 mars au 18 avril et concernent uniquement la première entrée en maternelle, le passage en CP ou les élèves nouvellement arrivés sur la commune**. Elles peuvent être réalisées de deux façons : **via le kiosque famille** (villenavedornon.kiosquefamille.fr), sur lequel il est possible de **créer son « espace famille », ou en prenant rendez-vous à partir du 16 mars**, soit sur la plateforme dédiée de la Ville (villenavedornon.fr/391/demander-un-rendez-vous.htm), soit par téléphone (05 56 75 69 09 pour l'élémentaire ou 05 56 87 63 87 pour la maternelle).

Autres inscriptions

Les **pré-inscriptions pour le transport scolaire et les activités du mercredi, ainsi que les inscriptions périscolaires du matin et du soir** sont ouvertes **aux mêmes dates et sont à renouveler tous les ans pour tous les élèves, dès la première section de maternelle**. Les familles possédant déjà leurs identifiants sur le kiosque famille peuvent y réaliser leurs inscriptions. Pour les autres familles, **la marche à suivre est la même que pour les inscriptions scolaires**. Elles peuvent créer leur espace dans le kiosque famille ou prendre rendez-vous, soit via la plateforme de rendez-vous, soit par téléphone (05 56 75 69 95).

Concernant les inscriptions extrascolaires, la réservation est possible 1 mois avant chaque début de vacances via le kiosque famille.

Suivez-nous sur villenavedornon.fr / Facebook @mairievillenavedornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenavedornon.fr - 05 56 75 69 39